

Département Préclinique
Module : Zootechnie I

Polycopié pédagogique

Ethnologie cunicole

Cours destiné aux étudiants de 2^{ème} année

Rédigé Par

Nom et Prénom : BELABBAS Rafik
Grade : Maître de Conférences A

Expertisé par

Nom et Prénom : BOUMAHDY-MERAD
Zoubeida
Grade et Etablissement : Professeur, ISV,
Université Blida 1

Nom et Prénom : AINBAZIZ Hacina
Grade et Etablissement : Professeur, ENSV,
Alger

Année universitaire : 2022/2023

Avant propos

Ce polycopié est destiné aux étudiants de la 2^{èmes} année en sciences vétérinaires. Il est scindé en deux grands chapitres. Le premier chapitre est dédié à l'étude des particularités anatomiques, physiologiques et zootechnique du lapin. Quant au 2^{ème} chapitre, il a pour objectif l'étude des races cunicoles (origine, morphologie et performances).

Le polycopié a également pour objectif de rassembler un maximum de données et de connaissances sur les caractéristiques zootechniques du lapin.

Dans ce polycopié, les particularités liées à l'alimentation, la digestion et la physiologie de la reproduction sont également étudiées.



Liste des figures

N°	Titre	Page
1	Taxonomie du lapin et d'autres leporinae	02
2	Les régions du corps du lapin	03
3	La tête du lapin	04
4	Nez du lapin	04
5	Œil d'un lapin	05
6	Les vaisseaux sanguins de l'oreille	05
7	Les griffes du lapin	06
8	Les mamelles de la lapine	07
9	Les glandes mentonnières	08
10	les dents du lapin	08
11	Malocclusion dentaire	09
12	La formule dentaire chez le lapin	10
13	Une lapine en position de lordose	11
14	Les différentes étapes de la saillie	11
15	Le diagnostic de gestation chez la lapine	12
16	La boîte à nid	13
17	Préparation du nid chez la lapine	13
18	Lapereaux	14
19	La courbe de lactation chez la lapine	14
20	Tatouage des lapereaux	15
21	Le sexage chez le lapin	16
22	Les rythmes de reproduction chez la lapine	16
23	Les étapes de la mesure de la production laitière chez la lapine	17
24	Les différents compartiments d'un bâtiment d'élevage	22
25	Les différents compartiments d'un bâtiment d'élevage	23
26	Cage de maternité	23
27	Cages d'engraissement	26
28	Cage mâle	17
29	Aliment pour lapin	26



30	Hermine Polonais	29
31	Le nain satin	30
32	Papillon anglais	30
33	Fauve de Bourgogne	31
34	Le lapin Hollandais	32
35	Le lapin Chinchilla	32
36	Le lapin Chinchilla	33
37	Le lapin Californien	34
38	Le lapin Bélier français	34
39	Le lapin Géant des Flandres	35
40	Le lapin Géant Papillon Français	36
41	Angora français	36
42	Le lapin Renard	37
43	Rex Lynx	38
44	Lapin de population locale	38
45	Les lapins de la souche blanche	29
46	Les lapins de la souche ITELV2006	39



Sommaire :**Avant propos**

Introduction.....	01
Chapitre I : Le lapin et ses particularités.....	02
I. Taxonomie.....	02
II. Extérieur et morphologie du corps.....	03
II.1. La tête du lapin et la bouche.....	04
II.2. Le nez.....	04
II.3. Les yeux.....	05
II.4. Les oreilles.....	05
II.5. Les membres.....	06
II.6. Les mamelles.....	06
II.7. Les glandes mentonnières.....	08
III. La dentition chez le lapin	08
III.1. Définition.....	08
III.2. La croissance des dents.....	09
III.3. La formule dentaire.....	09
IV. Rappels sur la physiologie de la reproduction du lapin.....	10
IV.1. La puberté et la maturité sexuelle	10
IV.2. La mise à la reproduction.....	11
IV.3. Le diagnostic de gestation.....	12
IV.4. La préparation du nid et la mise bas.....	12
IV.4. La lactation.....	14
IV.5. La surveillance des lapereaux sous la mère.....	15
IV.6. Le sevrage et le sexage.....	15
IV.7. Les rythme de reproduction.....	16
IV.8. Mesure de la lactation chez la lapine.....	16
IV.9. Paramètres de gestion technique de l'élevage cunicole.....	17
V. Le bâtiment d'élevage.....	20
V.1. Les fonctions du bâtiment d'élevage.....	20



V.2. Les qualités attendues d'un bâtiment d'élevage.....	20
V.3. Le site d'implantation du bâtiment.....	21
V.3. La disposition des cages femelles (maternité).....	23
V.4. La disposition des cages d'engraissement.....	25
V.5. La disposition des cages mâle.....	26
VI. L'alimentation du lapin.....	26
Chapitre II : Les races cunicoles.....	27
I. La classification des races cunicoles.....	27
I.1. La classification selon la taille.....	27
I.2. La classification selon la couleur.....	27
I.3. La classification selon le pelage.....	28
I.4. La classification selon le type.....	28
II. La classification selon la taille	28
II.1. Les races naines.....	28
II.2. Les races petites	30
II.3. Les races moyennes.....	32
II.4. Les grandes races ou géantes.....	34
II.5. Les races à fourrure caractéristique.....	36
III. Les lapins de population locale.....	38
IV. La Population blanche.....	39
V. La Souche synthétique ITELV2006.....	39

Références bibliographiques



Introduction :

Oryctolagus cuniculus est le seul mammifère domestiqué dont l'origine paléontologique se situe en Europe de l'Ouest. Les restes fossiles les plus anciens du genre sont datés d'environ 6 millions d'années et ont été retrouvés en Andalousie.

Du Pleistocène supérieur (- 100 000 ans) au Néolithique (-2500 ans) l'aire de répartition de l'espèce correspond seulement à l'ensemble de la Péninsule Ibérique, au sud de la France et semble-t-il vers la fin de la période, à la partie ouest de l'Afrique du Nord. Le lapin représentait par exemple l'essentiel de l'alimentation carnée des hommes vivant en Provence 7000 à 8000 ans av. J.C.

De l'âge de bronze (2000 ans avant J.C.) au cinquième siècle après J.C., la répartition d'*Oryctolagus cuniculus* change peu. Par contre, au cours de cette période, l'espèce est introduite par l'homme sur certaines des îles de l'ouest de la Méditerranée (Baléares, île de Zembra au large de la Tunisie, etc...).

Dans son ouvrage de référence sur les techniques agricoles, Olivier de Serres (1605) distingue trois sortes de lapins : les lapins sauvages (les plus goûteux), les lapins de garenne (agréables au goût) et les lapins de clapier (à la chair plus fade). Il convient toutefois de souligner que les caractéristiques de ces 3 types de lapins sont reliées par l'auteur à leur nourriture et à l'exercice qu'ils pratiquent plutôt qu'à leur génétique.



Chapitre I : Le lapin et ses particularités

I. Taxonomie :

Le lapin européen (*Oryctolagus cuniculus*) fait partie de l'ordre des Lagomorphes. L'ordre des Lagomorphes (*littéralement : ceux qui ressemblent au lièvre*) se distingue de celui des Rongeurs en particulier par l'existence d'une deuxième paire d'incisives à la mâchoire supérieure. La taxonomie du lapin domestique est illustrée dans la **Figure 1**.

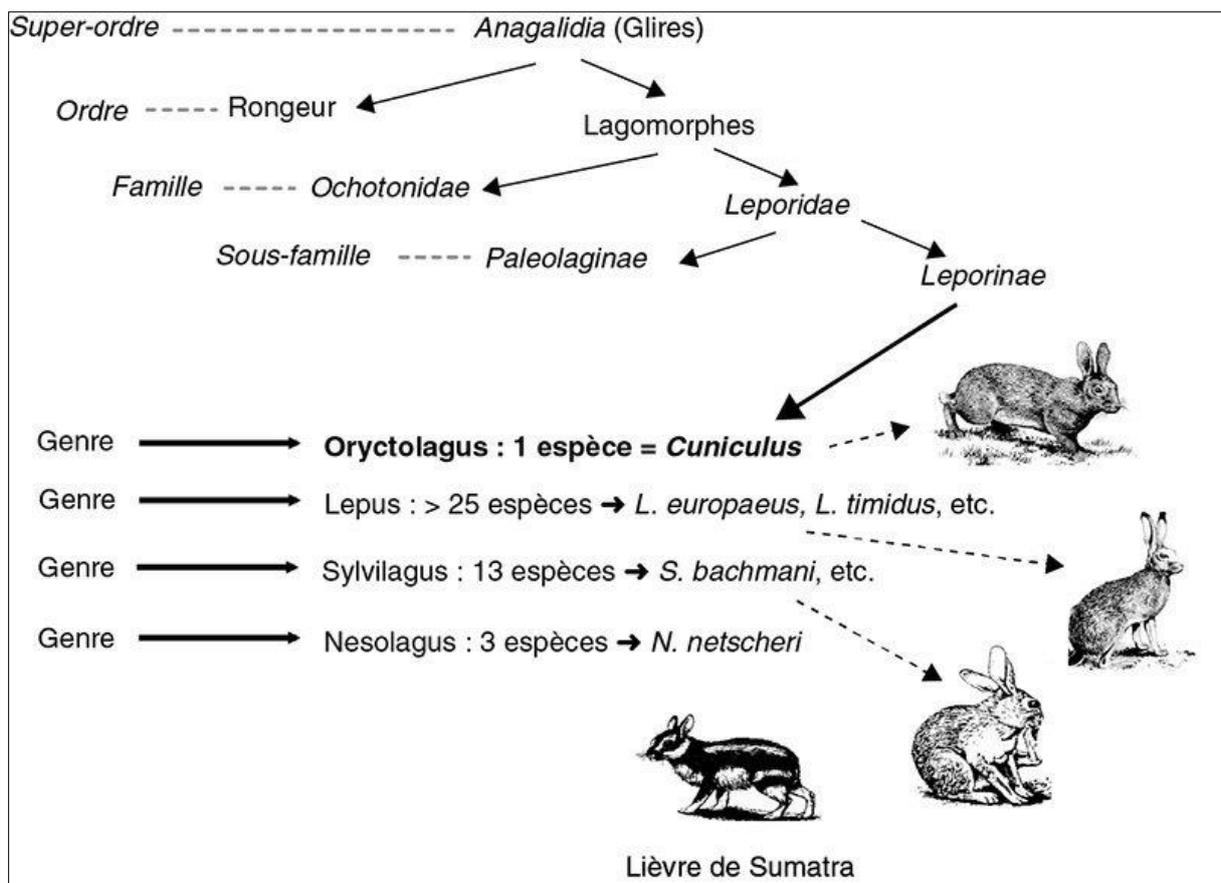


Figure 1 : Taxonomie du lapin et d'autres leporinae.

Il est à souligner que :

- Le lapin est la seule espèce de son genre.
- Il ne peut se croiser avec aucun autre lagomorphe.
- Les lapins appelés « hybrides » ne sont en fait que des croisements entre des races ou surtout des lignées spécialisées, appartenant toutes à l'espèce *Oryctolagus cuniculus*.



II. Extérieur et morphologie du corps :

L'arrière du corps est arrondi et le thorax plus petit que l'abdomen (**Figure 2**). L'allure générale du corps est différente selon le sexe. Une tête large et forte, un thorax développé, des membres relativement épais et une musculature bien extériorisée sont généralement caractéristiques du mâle.

Les femelles présentent, toutes proportions gardées, plus de finesse générale avec une tête plus étroite, un corps paraissant plus allongé et une ossature un peu plus légère. Seul l'arrière-train est plus développé avec un bassin large (FFC, 2000).

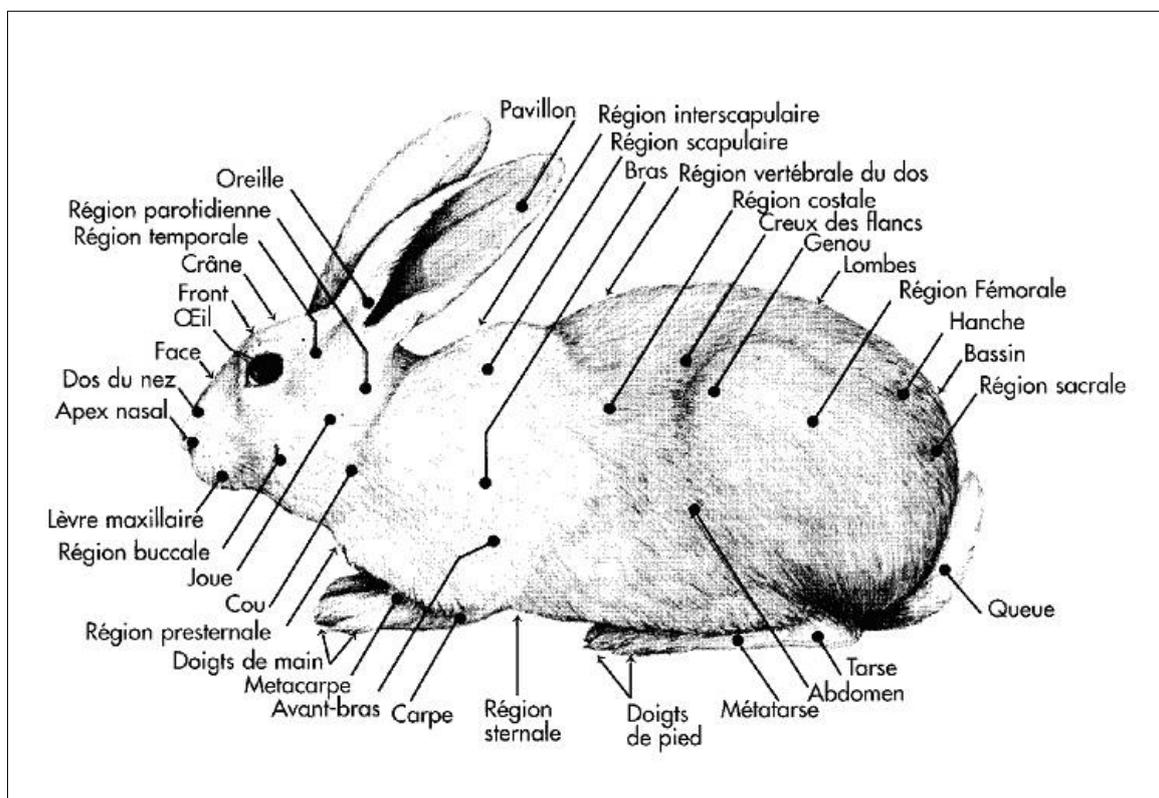


Figure 2 : Les régions du corps du lapin.



II.1. La tête du lapin et la bouche :

Porte de nombreux poils tactiles ou vibrisses qui ont un rôle important en tant qu'élément du "toucher". (**Figure 3**). La bouche relativement petite, située ventralement est munie de 2 lèvres. La lèvre supérieure est fendue au centre de sa moitié ventrale (bec de lièvre) (Lebas, 2022).

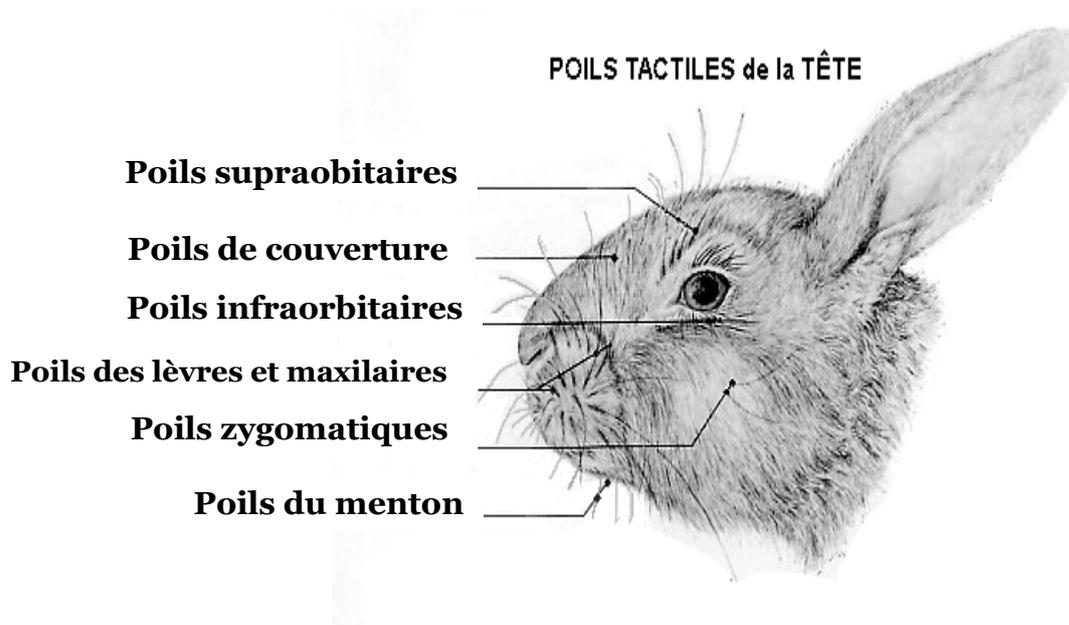


Figure 3: La tête du lapin.

II.2. Le nez :

Comprend deux narines obliques. Le rhinarium placé juste au-dessus de la bouche se compose d'une zone glabre en forme de Y. Le philtrum correspond à la barre verticale qui traverse de haut en bas la lèvre supérieure, et les narines s'ouvrent dans les branches divergentes du Y (**Figure 4**).

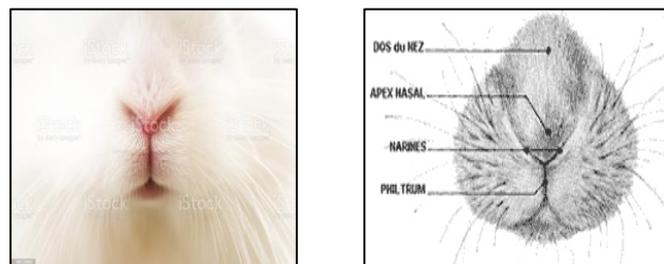


Figure 4 : Nez du lapin.



II.3. Les yeux :

Placés de chaque côté de la tête sont surmontés de quelques vibrisses. Il y a trois paupières. Deux ont un mouvement vertical et sont recouvertes extérieurement de poils et munies de cils. La troisième paupière est située entre le globe oculaire et les deux précédentes dans l'angle interne de l'orbite. Elle est dépourvue de poils et ne recouvre qu'un tiers de l'œil : c'est la paupière nictitante (**Figure 5**).

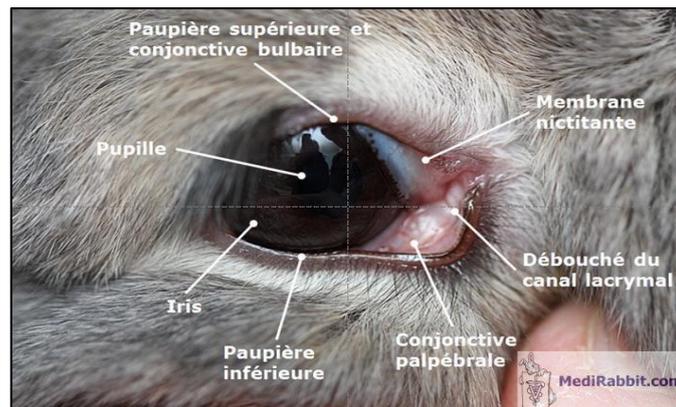


Figure 5 : Œil d'un lapin.

II.4. Les oreilles :

Coiffant la tête et placées légèrement en arrière; **les oreilles** sont recouvertes de poils courts, principalement sur leur face extérieure. Elles ont une puissante attache cartilagineuse. Les vaisseaux sanguins situés en bordure et au milieu du pavillon de l'oreille sont très visibles (**Figure 6**). La veine marginale de l'oreille est un site privilégié pour les injections ou les prélèvements sanguins, mais les autres vaisseaux sont aussi utilisables (Lebas, 2022).



Figure 6: Les vaisseaux sanguins de l'oreille.



II.5. Les membres:

Les membres antérieurs sont courts et terminés par 5 doigts portant chacun une griffe longue et arquée. Les membres postérieurs sont plus longs et terminés par 4 doigts seulement, qui ont également chacun une griffe longue et arquée (**Figure 7**).

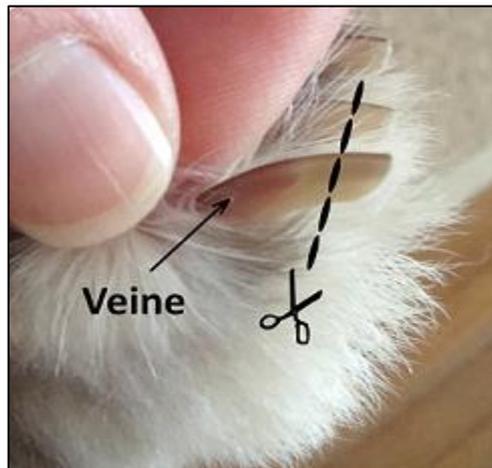


Figure 7: Les griffes du lapin.

II.6. Les mamelles :

Sur la face ventrale du corps, sont situées deux rangées de 4 à 5 et exceptionnellement 6 mamelles, ce qui fait que le nombre de mamelles fonctionnelles d'une lapine peut être pair (8 ou 10 tétines) ou impair (9 ou beaucoup plus rarement 11 tétines). A chaque tétine munie de 5 à 6 canaux évacuateurs (**Figure 8**) (Lebas, 2022).



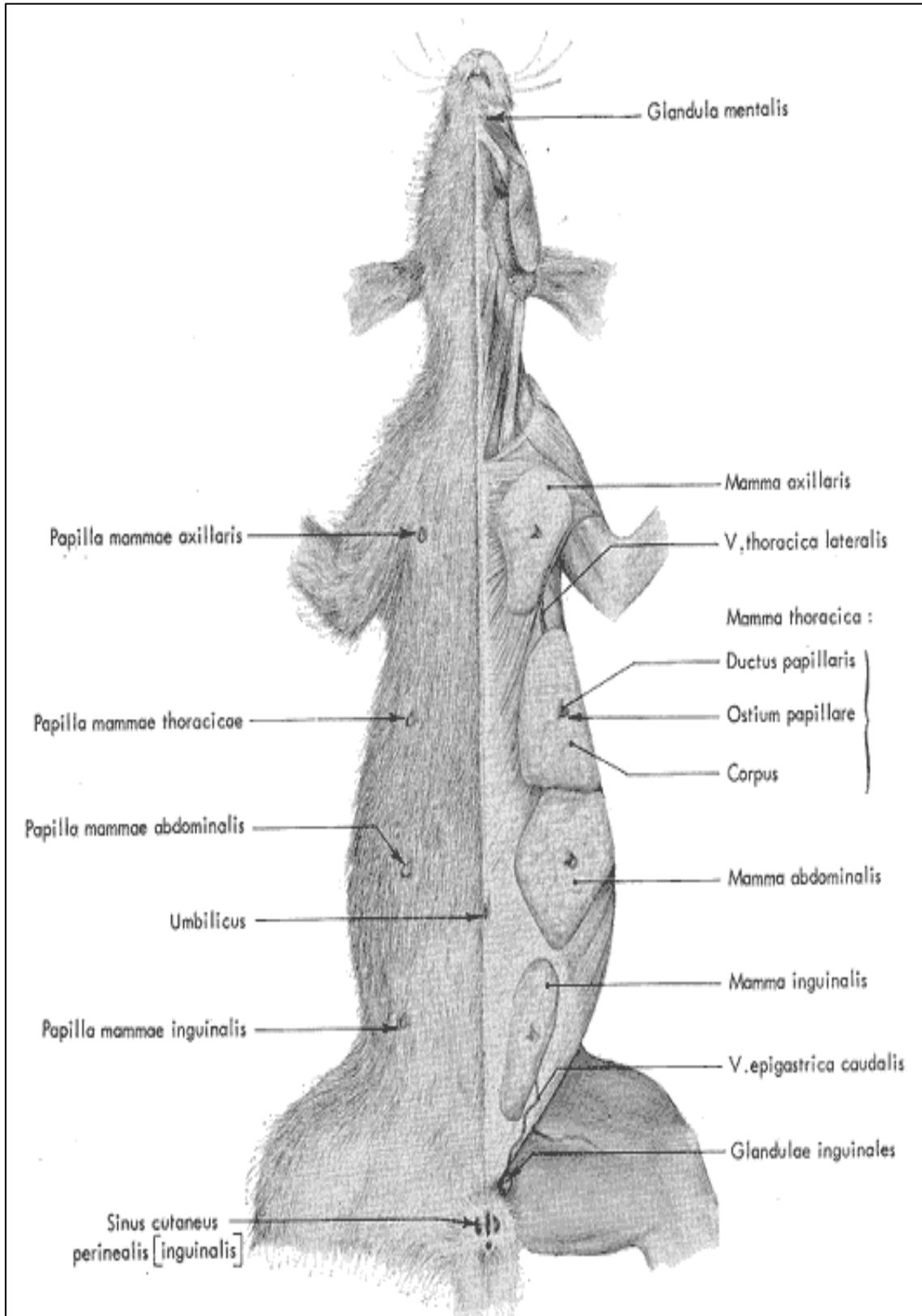


Figure 8: Les mamelles de la lapine.



II.7. Les glandes mentonnières :

Les glandes mentonnières ou glandes sous-mandibulaires, situées en arrière de la lèvre inférieure (6 mm de long par 3 mm de large) constituées d'un amas de glandes sébacées et servant aux lapins à marquer leur territoire (**Figure 9**).



Figure 9: Les glandes mentonnières.

III. La dentition chez le lapin :

III.1. Définition :

- Le lapin possède 2 paires d'incisives à la mâchoire supérieure (la 2^{ème} paire placée derrière la 1^{ère}) et 1 seule paire à la mâchoire inférieure (**Figure 10**).
- Il ne possède pas de canines.
- Un espace dépourvu de dents sépare les incisives et les prémolaires appelé diastème (utilisé pour l'administration des médicaments par voie orale).



Figure 10: Les dents du lapin.



III.2. La croissance des dents :

- A la naissance les lapereaux présentent une dentition de lait (incisives et prémolaires).
- A 18 jours d'âge, la chute des dents de lait et sont immédiatement remplacées par les dents d'adulte définitives.
- La croissance des dents chez le lapin est continue. Chez certains lapins on observe une malocclusion dentaire (**Figure 11**). Pour éviter ce problème, il faut mettre des morceaux de bois dans les cages des lapins pour favoriser l'usure dentaire (De Boucher et Nouaille, 2018).
- La vitesse de croissance des incisives supérieures est de 2mm/sem et celle des incisives inférieure est de 2,4mm/semaine.



Figure 11 : Malocclusion dentaire.

III.3. La formule dentaire :

La formule dentaire chez le lapin est illustrée dans la **figure 12**. Formule dentaire sur $\frac{1}{2}$ mâchoire est : **2/1 Incisive ; 0/0 Canine ; 3/2 prémolaire ; 3/3 Molaire** : Total: **28** dents (Lebas, 2022).



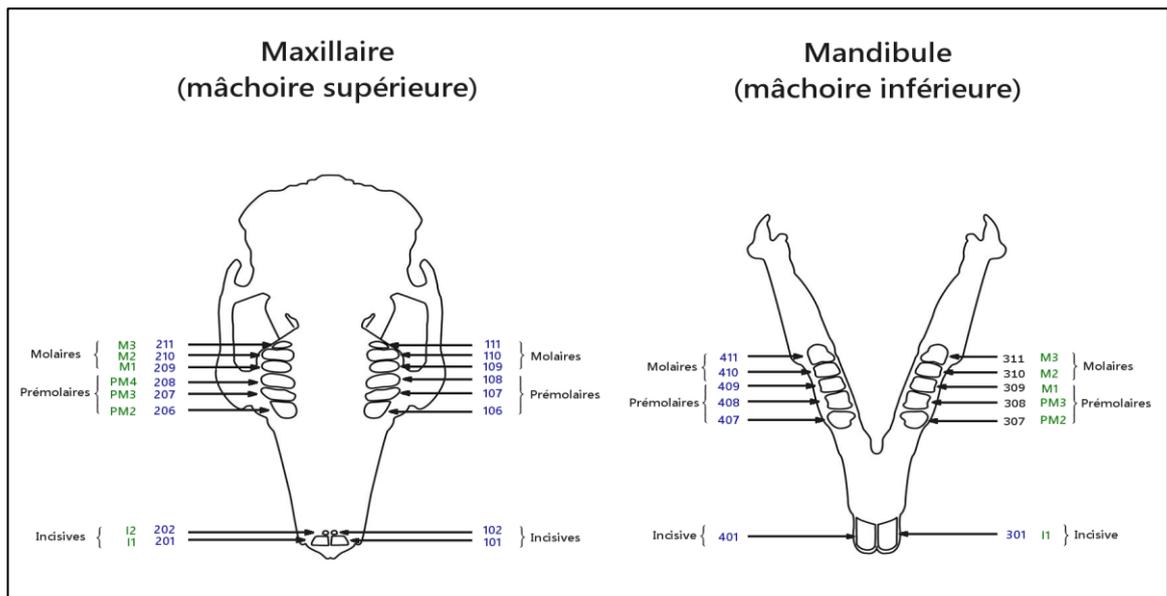


Figure 12 : La formule dentaire chez le lapin.

IV. Rappels sur la physiologie de la reproduction du lapin :

IV.1. La puberté et la maturité sexuelle :

- Le lapin est considéré comme pubère lorsqu'il atteint l'âge de 4 mois.

Il est à signaler que l'âge à la puberté est déterminé par des critères indirects :

- ✓ De la race: La précocité sexuelle est meilleure chez les races de petit ou moyen format (4 à 6 mois) que chez les races de grand format (5 à 8 mois).
- ✓ Du développement corporel: la précocité est d'autant plus grande que la croissance a été rapide.
- ✓ Alimentation: femelles alimentées à volonté sont pubères 3 semaines plus tôt que des femelles de même souche ne recevant chaque jour que 75 % du même aliment.



- ✓ La puberté des lapines est atteinte en général quand elles parviennent à **70-75 %** du poids adulte (Boussit, 1989).

IV.2. La mise à la reproduction :

- La saillie ou accouplement a toujours lieu dans la cage du mâle.
- Lorsque la femelle est réceptive, elle s'immobilise rapidement, s'étire et relève légèrement l'arrière-train, ce qui permet au mâle de la chevaucher et de réaliser la saillie (**Position de lordose**) (**Figure 13**).

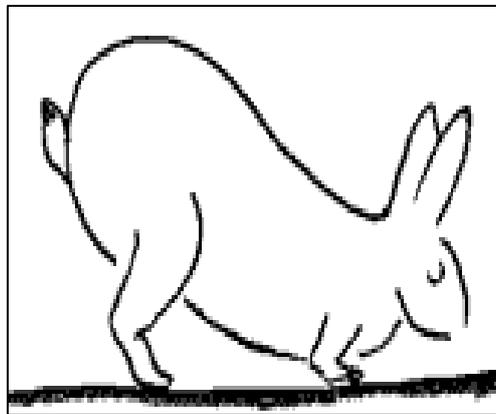


Figure 13 : Une lapine en position de lordose.

Les différentes étapes de la saillie sont regroupées dans la **figure 14** :



Le mâle domine la femelle



Il lui flaire l'arrière-train



La saillie proprement dite



Le mâle tombe sur le côté

Figure 14 : Les différentes étapes de la saillie.



- Si une femelle doit accepter un mâle, cela se fait dans les **3 à 4** minutes suivant l'introduction de la femelle dans la cage du mâle.
- Il est préférable de faire saillir **deux fois** la femelle avant de la retirer de la cage.
- Les saillies doivent se faire **tôt le matin** ou **tard le soir**, à la "fraîche", au moins par un temps frais (Boussit, 1989).

IV.3. Le diagnostic de gestation :

- La seule méthode efficace pour vérifier si la lapine est gestante ou non, est la **palpation abdominale**.
- La palpation peut se faire aisément entre le **12^e** et le **14^e** jour après la saillie.
- Une main saisit la peau au-dessus des reins et soulève l'arrière-train. L'autre main passe doucement sous l'abdomen au niveau du bas-ventre et avec un mouvement de va-et-vient, repère des embryons sous forme de petites boules souples et glissantes au toucher en cas de gestation (**ne pas les confondre avec les crottes qui sont dures au toucher**) (**Figure 15**) (Bonnes, 2005).
- Réaliser une palpation plus tard ou trop brutalement, peut provoquer des **avortements**.



Figure 15 : Le diagnostic de gestation chez la lapine.



IV.4. La préparation du nid et la mise bas :

- La durée de la gestation est de **30 jours** en moyenne plus ou moins **1** journée.
- **Trois jours** avant la date présumée de la mise bas, une **boîte à nid propre, désinfectée** et garnie de **copeaux de bois, de paille** (**Figure 16**).
- La boîte à nid doit offrir la **protection** et le **confort** des **nouveaux nés** et doit être conçue de **mâtériaux isolant** (INRAP, 1988).



Figure 16 : La boîte à nid.

- La lapine en fin de gestation va alors **arracher** des **poils** de son **abdomen** et de ses **flancs** pour les mélanger à la litière et constituer un nid confortable et chaud (**Figure 17**).
- Poils maintiennent les lapereaux à une bonne température (système de **thermorégulation défaillant** à la naissance (fonctionnel à **5 jours** d'âge).



Figure 17 : Préparation du nid chez la lapine.



- A la **naissance**, les lapereaux ont le **corps nu** (= glabre) et les yeux fermés (**Figure 18**). Ces derniers s'ouvrent vers l'âge de **10 à 11 jours** (INRAP, 1988).
- Une lapine mis bas en moyenne **6 à 7 lapereaux** par portée (**>10 lapereaux**).
- Les poils commencent à être visibles vers **6-7 jours**.
- Les lapereaux commencent à sortir de la boîte à nid et de s'alimenter par l'aliment granulé vers l'âge de **15 jours**.



Figure 18 : Lapereaux.

IV.4. La lactation :

- C'est la femelle qui fixe le rythme des tétées: une **seule fois** par **24 heures**.
- La durée totale de la tétée (entrée-sortie de la boîte à nid) n'est que de **2 à 4 minutes**.
- La durée de la lactation est de **21 jours (pic à 14 jours)** (**Figure 19**) (Lebas, 1994).

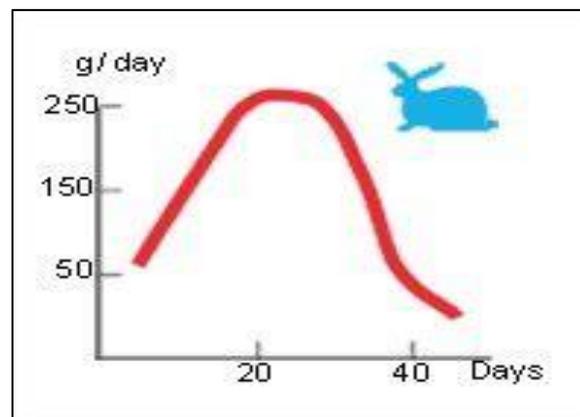


Figure 19 : La courbe de lactation chez la lapine.



IV.5. La surveillance des lapereaux sous la mère :

- Il est important d'effectuer un **contrôle journalier**, les **deux premières semaines**, pour déceler rapidement les **lapereaux non allaités** et **retirer les morts**.
- Les lapereaux **morts** et **non retirés** du nid peuvent être **responsables** de **nombreuses maladies**.
- La **boîte à nid** sera **retirée** de la cage-mère vers le **21^e jour après la naissance**. Elle doit toujours **contenir** une **litière propre** (Lebas, 1994).

IV.6. Le sevrage et le sexage :

- La séparation des lapereaux de la mère doit avoir lieu environ **30-35 jours** après la mise (**sevrage**).
- Les lapereaux sont sexés, identifiés par tatouage à l'oreille puis transférés vers la salle d'engraissement (**65 à 90 jours**) (**Figure 20**).



Figure 20 : Tatouage des lapereaux.

- **Sexage:**

Il se fait par évagination du sexe. Quand il s'agit d'un **mâle**, le **pénis** apparaît comme un **rond**. Par contre chez la **femelle**, la **vulve** se présente sous forme d'une **fente** (**Figure 21**) (Lebas, 1994).





Figure 21 : Le sexage chez le lapin. A : lapin de sexe mâle ; B : lapin de sexe femelle.

IV.7. Les rythme de reproduction :

Les trois rythmes de reproduction chez la lapine sont illustrés dans la figure 22.

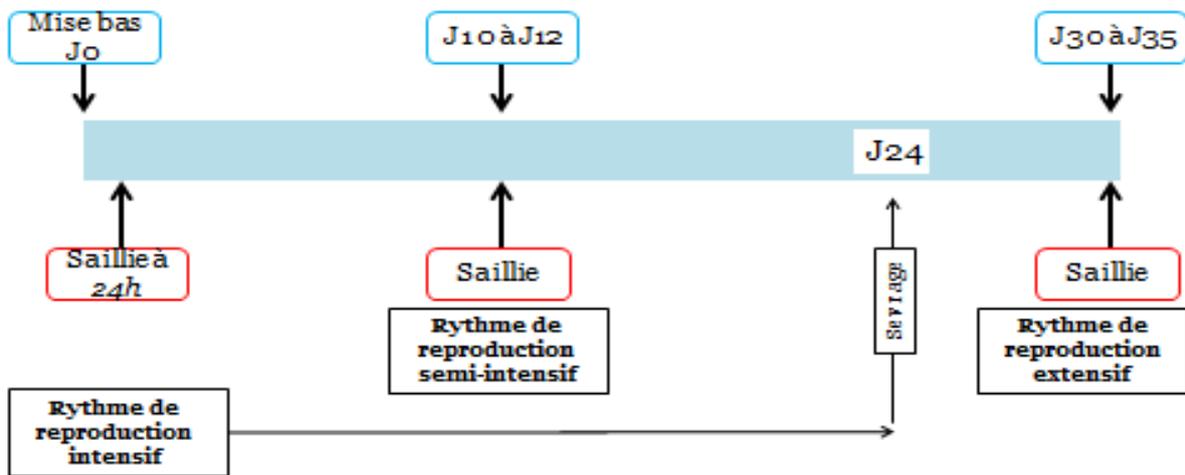


Figure 22 : Les rythmes de reproduction chez la lapine.

IV.8. Mesure de la lactation chez la lapine :



Chez la lapine, la quantité de lait produite, par jour, peut être estimée par la différence entre le poids de la femelle avant et après la tétée (Lebas, 1994). Elle peut être mesurée également par la différence entre le poids des lapereaux avant et après tétée. Les différentes étapes de la mesure de la production laitière sont illustrées dans la **figure 23**.

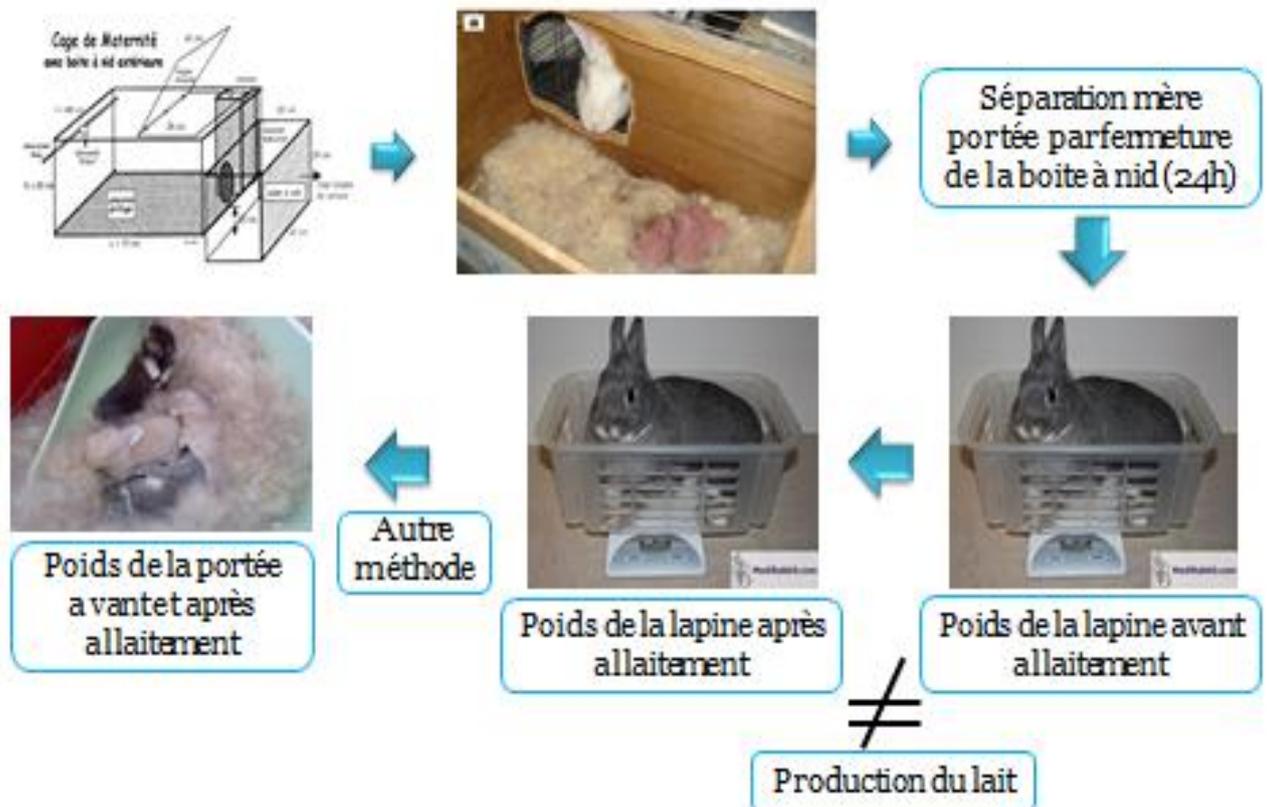


Figure 23 : Les étapes de la mesure de la production laitière chez la lapine.

IV.9. Paramètres de gestion technique de l'élevage cunicole :

Nombre de cages-mères(CM): c'est le nombre de cages équipées de boîtes à nids à la maternité permettant à une lapine de mettre bas et d'allaiter ses lapereaux jusqu'au sevrage.

Taux de fertilité ou taux de mise bas en %: c'est le rapport entre le nombre de mises bas observées (**MB**) et le nombre de saillies réalisées (**SR**) : $\text{Fertilité} = \text{MB} / \text{SR} \times 100$.



Nombre de nés totaux par mise bas: le nombre total de lapereaux nés par mise bas (**LN**), encore appelé **prolificité** ou **taille de la portée**, résulte du rapport entre le nombre total de lapereaux nés (**vivants + morts**) et le nombre de mises bas (**MB**) : LN / MB
C'est, en fait, la moyenne de la taille des portées à la mise bas.

Taux de mortinatalité: c'est le rapport entre le nombre de lapereaux trouvés morts lors du premier contrôle (le jour de la mise bas) et le nombre total de lapereaux nés (**vivants + morts**).

Taux de mortalité naissance-sevrage en %: c'est le pourcentage moyen de la mortalité observée pour les lapereaux nés vivants entre la naissance et le sevrage.

Nombre de sevrés par mise bas: Il s'agit du nombre moyen de lapereaux vivants au moment du sevrage rapporté au nombre total de mises bas (Bonnes, 2005).

Modèles de fiches de suivi :



- Etre facilement nettoyable et désinfectable.
- Être le mieux isolé possible pour limiter les déperditions de chaleur en hiver et restreindre les entrées de chaleur excessives en été.
- Etre d'un prix de revient compatible avec la rentabilité de la production cunicole.

V.3. Le site d'implantation du bâtiment :

- Eloigner des agglomérations et d'autres élevages qui peuvent être une source de bruit.
- Orienter en fonction de la configuration du terrain de manière à éviter les vents dominants dont le lapin est très sensible.
- Accès facile pour permettre les livraisons d'aliment, la vente des animaux, abattage....
- Loin des grands arbres, des zones marécages et les sommets des collines. Les différents compartiments d'un bâtiment d'élevage sont illustrés dans la **figure 24**.



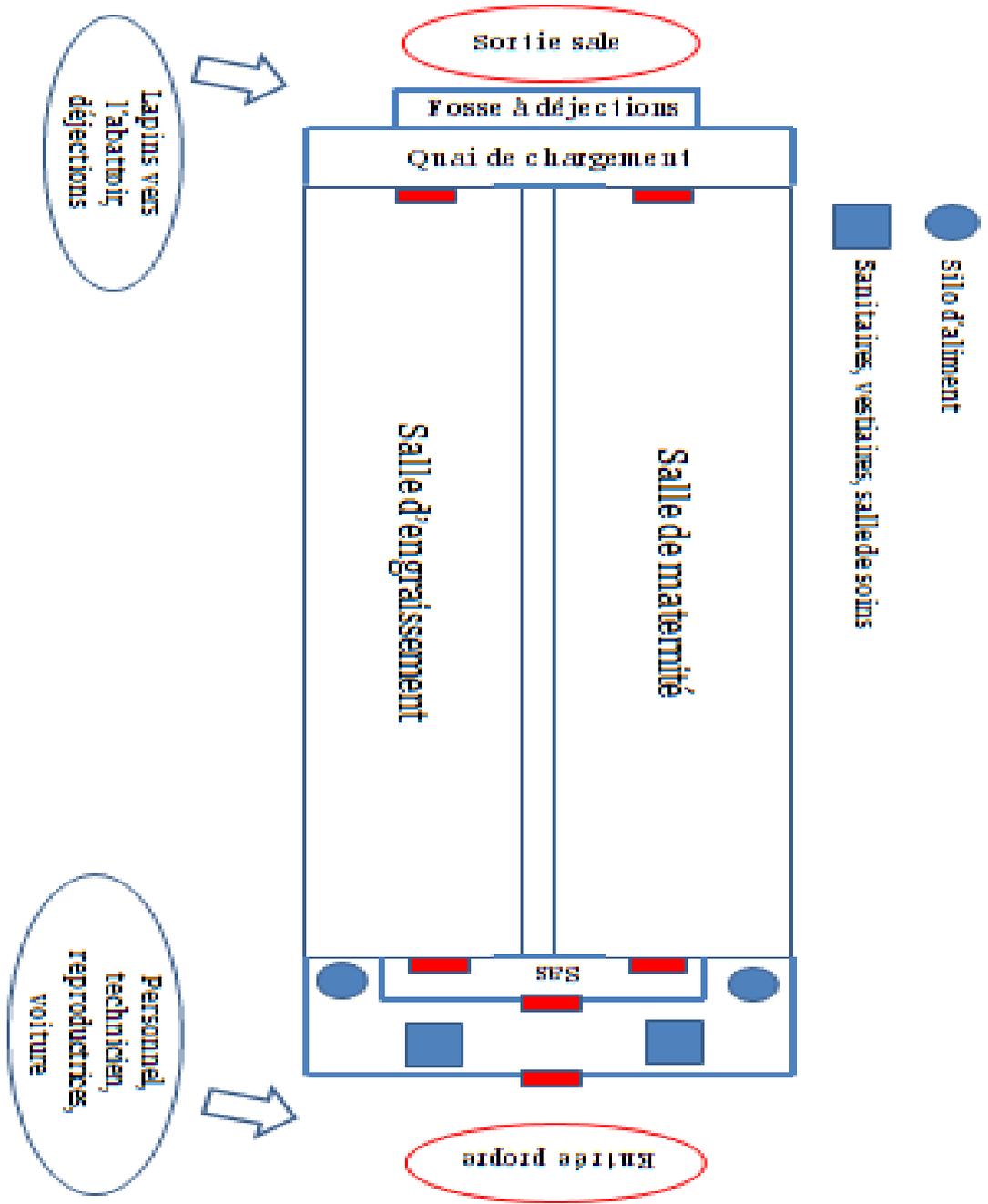


Figure 24 : Les différents compartiments d'un bâtiment d'élevage.



V.3. La disposition des cages femelles (maternité) :

Il existe 3 modèles de cages pour femelle (**Figure 25**). Densité par cage : une lapine + sa portée (cage individuelle) (Lebas, 2022).

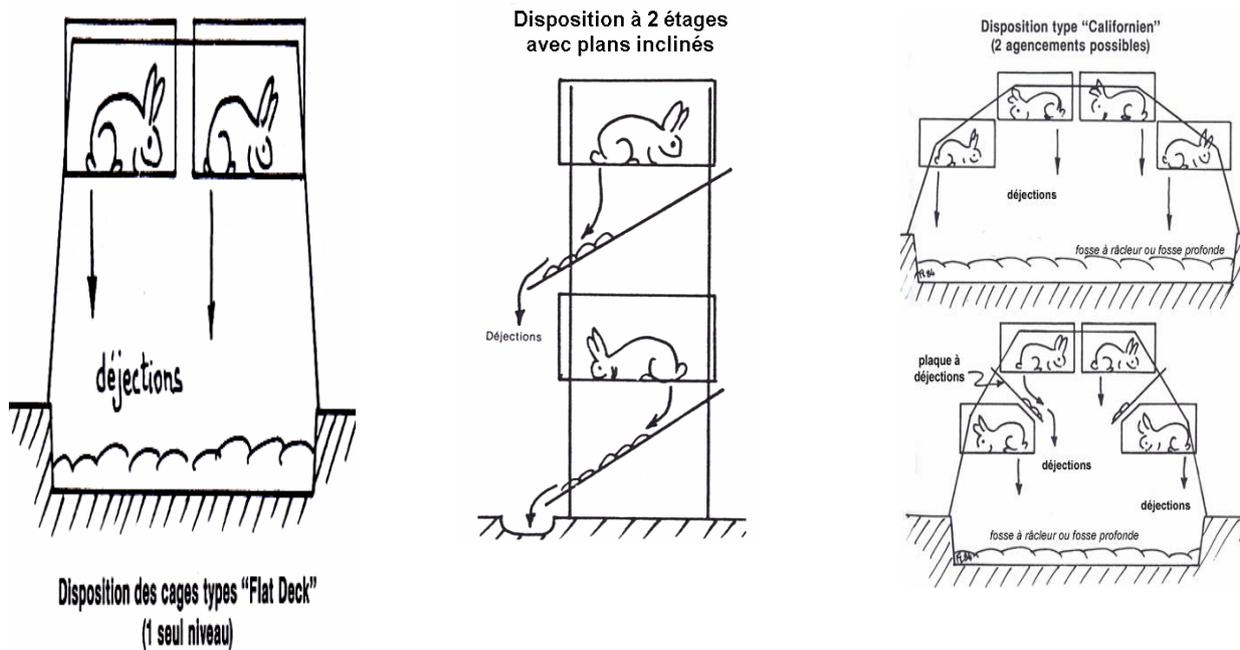


Figure 25 : Les différents compartiments d'un bâtiment d'élevage.

Chaque cage est munie d'une boîte à nid (en plastique, bois ou métallique), d'un système d'abreuvement automatique à tétines et d'une mangeoire individuelle (**Figure 26**).

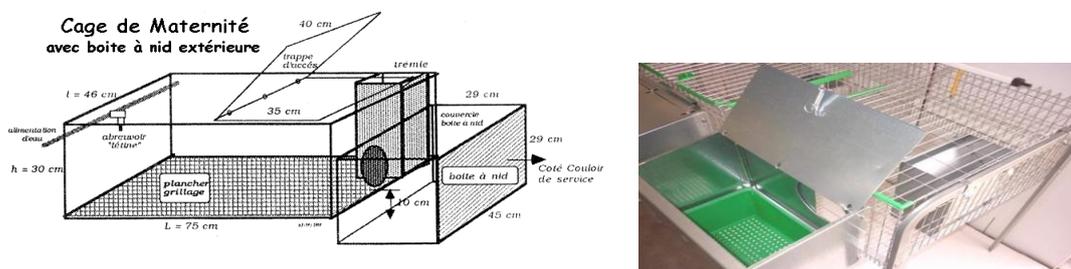
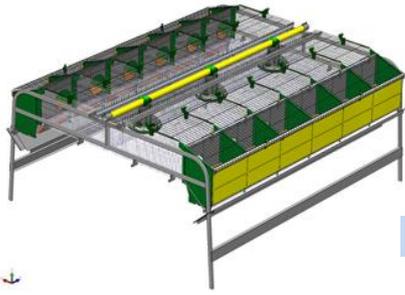


Figure 26 : Cage de maternité.

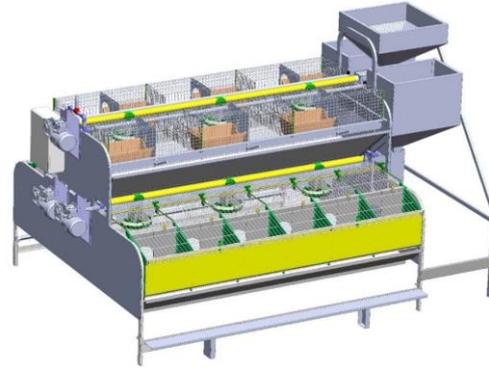




Falt deck



Californien



Module de maternité



Module de maternité



V.4. La disposition des cages d'engraissement :

- Les cages d'engraissement sont **destinées à l'élevage des lapereaux sevrés (30 à 35 jours et jusqu'à l'abattage ou la vente: 77 à 90 jours) (Figure 27).**
- Une densité ne dépassant pas **14 à 16 lapins par m²** de plancher devra être respectée. Par exemple, dans une cage de **80 cm x 40 cm de plancher (0,32 m²)**, on pourra engraisser **5 lapins**.



Disposition à deux



Disposition à 1 seul



Enrouleur à tapis

Fosse à déjections

Figure 27 : Cages d'engraissement.



V.5. La disposition des cages mâle :

Les mâles sont élevés dans des cages individuelles hautes comparées à celles utilisées pour les femelles (**Figure 28**).



Figure 28 : Cage mâle.

VI. L'alimentation du lapin :

- Les formules classiques des **aliments** pour **lapin** sont constitués de céréales (maïs, orge, avoine et blé), de tourteau de soja, de fourrage secs (souvent la luzerne) et d'un composé minéral et vitamine (**Figure 29**) (Giddene, 2015).
- Lapereau en croissance (**30 à 77 jours**), femelle en gestation et lactation: alimentation *ad libitum* (à volonté).
- Mâle et femelle non utilisés pour la reproduction (**100 à 120g** par jour).



Figure 29 : Aliment pour lapin.



Chapitre II : Les races cunicoles

I. La classification des races cunicoles :

I.1. La classification selon la taille :

En fonction de leur taille, les lapins sont classés en **5 catégories**:

- Grandes races.
- Races moyennes.
- Petites races.
- Races naines.
- Race à fourrure caractéristique.

I.2. La classification selon la couleur :

Les couleurs s'identifient à partir de leur Teinte, de leur Clarté et de leur Saturation:

- La teinte est la caractéristique fondamentale de chaque couleur: Noir, bleu...
- La clarté correspond au degré d'expression, à la nuances d'une teinte, qui peut être claire (bleu de Beveren) ou foncée (Bleu de Vienne).
- La saturation caractérise l'intensité d'une couleur de nuance déterminée. Les termes de vif ou de chaud s'opposent alors à ceux de terne ou de mat.

On relève sept modèles de coloration :

- Modèle agouti.
- Modèle unicolore.
- Modèle albinos.
- Modèle himalayen.
- Modèle panaché ou multicolore.



I.3. La classification selon le pelage:

Elle permet de grouper les races et les variétés sur quatre familles :

- Les races à pelage dit normal.
- Les races à poils longs (angora, renard).
- Les races à pelage de caractère satin.
- Les races à pelage à caractère rex.

I.4. La classification selon le type:

L'aspect général, la taille d'un lapin et son poids forment les coordonnées du type de l'animal :

- Type svelte.
- Type cylindrique.
- Type conique.
- Type ultra convexe.
- Type ramassé ou bréviligne.
- Type allongé ou longiligne.

II. La classification selon la taille :

II.1. Les races naines :

Le poids d'un lapin nain de race à l'âge adulte se situe entre **1kg** et **1,25kg** (admis 0,8 à 1,5kg).

Les caractéristiques de la race :

- Tête ronde posée sur un corps cylindrique.
- Ses pattes et Oreilles courtes (5 à 5,5cm).



Hermine Polonais:

Race blanche, à oreille droite et très courtes, pesant entre 1 et 1,25kg (**Figure 30**).

Les caractéristiques de la race :

- Corps court, aussi large que profond et la croupe bien arrondie.
- Tête courte, volumineuse et des yeux proéminents.
- Fourrure relativement courte, dense et fine.
-



Figure 30 : Hermine Polonais.

Le nain satin :

Race issue de croisement de lapins nains avec des lapins satin. Elle admet plusieurs variétés de couleur pour un poids situé entre 1 et 1,5kg (**Figure 31**).

Les caractéristiques de la race :

- Corps court, trapu, rotundité corporelle bien marquée.
- La longueur des oreilles ne doit pas dépasser 6,5 cm.
- La finesse de texture et la douceur (aspect et sensation soyeux), résultent de l'amincissement des poils et de leur poli.





Figure 31 : Le nain satin.

II.2. Les races petites :

Papillon anglais :

Race de lapin anglaise, avec un robe tachetée et notamment une tache colorée en forme de papillon au niveau du nez d'où le nom de la race (**Figure 32**).

Les caractéristiques de la race :

- Corps un peu allongé avec une fourrure, dense, assez fine et plaquée.
- Oreilles et lunettes noires avec une raie de mulet.



Figure 32 : Papillon anglais.

Fauve de Bourgogne :

Originnaire de France. C'est la race la plus élevée en France (**Figure 33**).



Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal entre 4000 et 4500kg.
- Tête forte, large et bien collée au corps.
- Corps ramassé, massif, développement musculaire puissant, le râble est très épais.
- Oreilles robustes, suffisamment épaisses, fourrure dense de couleur fauve roux intense et uniforme.



Figure 33 : Fauve de Bourgogne.

Le lapin Hollandais :

Originaire de France. C'est la race la plus élevée en France (**Figure 34**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal entre 2500 et 2900kg.
- Corps court et trapu, rotondité d'ensemble extrêmement prononcée.
- La plus grande partie de la tête, les oreilles et la partie postérieure sont colorées, les autres parties sont dépigmentées.
- Lapin à chair excellente et à ossature très fine.



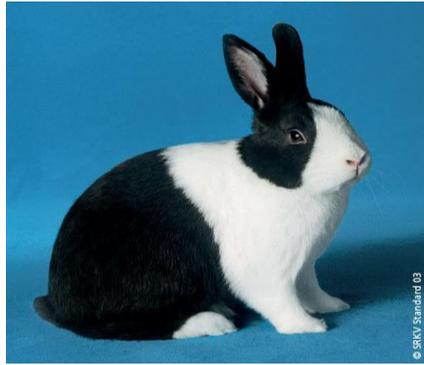


Figure 34 : Le lapin Hollandais.

II.3. Les races moyennes :

Chinchilla :

Originnaire de France, c'est une race assez peu répandue (**Figure 35**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal de la race compris entre 2500kg et 2900kg.
- Le corps cylindrique et légèrement allongé avec musculature puissante.
- Fourrure très dense, souple, assez longue, une couleur gris cendré avec des reflets bleutés.
- Lapin rustique, croissance rapide, chair de bonne qualité, bon reproducteur.



Figure 35 : Le lapin Chinchilla.



Néo-Zélandais :

Originaire des USA, c'est une race très répondeuse (**Figure 36**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal compris entre 4500kg et 5250kg.
- Tête assez courte, mâchoires prononcées, oreilles robustes avec des extrémités arrondies.
- Conformation massive, développement musculaire important.
- Fourrure très dense, de longueur uniforme, très épaisse au toucher.



Figure 36 : Le lapin Chinchilla.

Californien :

Originaire des USA, cette race est de tout premier ordre pour les croisements chair (**Figure 37**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal compris entre 4000kg et 4500kg.
- Corps arrondi, massif, l'avant train est un peu plus large que l'arrière train.
- Tête bien collée au corps, oreilles assez épaisses et pourvues d'une base forte.



- Fourrure dense, la couleur est blanche aux extrémités noires. Très prolifique.



Figure 37 : Le lapin Californien.

II.4. Les grandes races ou géantes :

Bélier français :

Originaire de France, il existe deux variétés de couleur : uni et tacheté (Figure 38).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal de la race 5,5kg et plus.
- Le corps ramassé, massif, large et absence de cou.
- Tête particulièrement forte, front large, chanfrein franchement busqué. La tête a des oreilles tombantes de 42cm de long à peu près et un aspect presque cubique.
- Il a un tempérament calme, détendu, il tolère la présence d'autres espèces.



Figure 38 : Le lapin Bélier français.



Le Géant des Flandres :

Originaire de Belgique, très répondu (**Figure 39**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal de la race 7kg et plus.
- Corps grand, long, et profond. Vu de dessus forme d'un rectangle.
- Puissante musculature, pattes fortes.
- Les oreilles grandes, épaisses, portées droites, de longueur comprise entre 19 et 20 cm.



Figure 39 : Le lapin Géant des Flandres.

Géant Papillon Français :

Originaire de France, très répondu (**Figure 40**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal de la race 6kg et plus.
- Corps allongé et uniformément développé
- Le fond de la robe est non pigmenté, c'est-à-dire blanc. Les marques colorées constituant le dessin doivent être pures, nettement délimitées et de tonalité intense.
- La longueur idéale en harmonie avec le type de la race se situe de 17 à 19 cm.





Figure 40 : Le lapin Géant Papillon Français.

II.5. Les races à fourrure caractéristique:

Angora français:

Originnaire de France, peu répandu dans le monde (**Figure 41**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal de la race 4000 à 5000kg.
- Les poils qui recouvrent les oreilles, le nez, les joues et le front sont relativement courts.
- La longueur des poils dépasse les 10 cm pour les jarres, la fourrure doit être de bonne tenue, abondamment garnie de jarres longs et de fort diamètre.



Figure 41 : Angora français.



Renard:

Originaire de France, peu répandu dans le monde (**Figure 42**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal de la race 3000 à 3750kg.
- Le corps assez robuste et bien arrondi. La longueur des poils peut atteindre 7cm et leur régularité de développement est recherchée.
- La tête, les oreilles et les pattes présentent une fourrure quasiment normale.



Figure 42 : Le lapin Renard.

Rex:

Originaire de France, assez répandu dans le monde (**Figure 43**).

Les caractéristiques de la race :

- Poids idéal est 4000kg à 4750kg pour le Rex castor et 3500kg à 4750 pour les autres variétés.
- Fourrure d'une forte densité avec un port régulièrement dressé.
- Couleur brun marron intense et entre-couleur orangée étendue et intense (pour le Rex Castor).





Figure 43 : Rex Lynx.

III. Les lapins de population locale :

Les caractéristiques de la race :

- Lapin caractérisé par un poids adulte de 2800kg, c'est une race légère (**Figure 44**).
- Il a un corps de longueur moyenne et de type arqué. Les membres de longueur moyenne.
- La tête est convexe portant des oreilles dressées.
- Caractérisée par plusieurs phénotypes de couleurs.
- Une bonne adaptation aux conditions climatiques locales, maladies, mais poids et prolificité faibles (prolificité = 7 lapereaux).



Figure 44 : Lapin de population locale.



IV. La Population blanche:

- Introduits en Algérie en 1985 et 1989 et destinés aux élevages intensifs (**Figure 45**).
- Des reproducteurs sélectionnés (hybrides comme Hyla et Hyplus).
- Lapin caractérisé par un poids adulte de 3200kg et une prolificité de 8 lapereaux par mise bas.



Figure 45: Les lapins de la souche blanche.

V. La Souche synthétique ITELV2006:

- Lapins issus d'un croisement entre les lapins de population locale algérienne et les lapins de la souche française INRA2666 en 2003.
- Elle est caractérisée par une taille de portée de 9 lapereaux et poids adulte de 3500kg.
- Caractérisée par plusieurs phénotypes de couleurs (**Figure 46**).



Figure 46 : Les lapins de la souche ITELV2006.



Références bibliographiques

AFC et ITAVI, 1998. Mémento de l'éleveur des lapins. Numéro hors-série de la revue « cuniculture », Mars/Avril, 1988, 7^{ème} édition.

Bonnes G. 2005. Reproduction des animaux d'élevage. 2^{ème} Edition, Edition Educagri, 407p.

Boussit D. 1989. Reproduction et insémination artificielle en cuniculture. Edition Association Française de Cuniculture, 233p.

De Boucher S., Nouaille L. 2018. Les maladies des lapins. 356p.

Gabery, 1992. Les lapins : races-soins-élevage. Edition Rustica, Paris.

Giannetti R., 1984. L'élevage rentable du lapin. Edition Vecchi, 191p.

Giddene T. 2015. Le lapin, de la biologie à l'élevage. Éditions Quae 1^{ère} édition, Collection : Savoir-faire, 288p.

INRAP., 1988. Reproduction des mammifères d'élevage. Collection INRAP, Edition Foucher, Paris, 239p.

Lebas F. 1975. Le lapin de chair: ses besoins nutritionnels et son alimentation pratique. ITAVI, Paris.

Lebas F., Marionnet D., Hennaf P. 1991. La production du lapin, Technologie et documentation, LAVOISIER (3^{èmes} édition), 260p.

Lebas F. 1994. Physiologie de la reproduction chez la lapine. Journée AERA-ASFC « la reproduction chez le lapin », 20 Janvier 1994, 2 - 11.



Lebas F., Coudert P., Rochambeau H., Thibault R. 1996. Le lapin: élevage et pathologie, Collection FAO: Production et santé animales, n°19, FAO, Rome, 40 - 120.

Lebas F., 2022. Cuniculture.info. <http://www.cuniculture.info>

